



L'APPAREIL AMOVIBLE

L'appareil amovible est recommandé par le praticien lorsque la solution implantaire n'est pas possible.

En effet, il permet de rétablir la fonction masticatrice et l'esthétique, sans chirurgie.

Les dents artificielles sont fixées sur une plaque en métal qui s'appuie sur la gencive. Cette plaque est maintenue par un système de crochets ou de bouton-pression sur les dents restantes.



APPAREILS POUR MAXILLAIRE SUPERIEUR



APPAREIL POUR MAXILLAIRE INFERIEUR